

Flash du 28 novembre 2018

Résolution du Congrès de Colmar et son courrier d'accompagnement

A l'attention

des Unions Régionales de la FAFA pour l'Europe et Adhérents

directes

Chers amis,

Nous sommes heureux de vous transmettre la résolution, en français et en allemand, issue de notre congrès de Colmar.

Vous trouverez également un courrier de transmission auprès de vos interlocuteurs politiques et associatifs.

Nous vous remercions d'avance de votre aide pour l'envoi de cette résolution à vos différents partenaires..



La Présidente

Saint-Germain en Laye, le 25 novembre 2018

Madame, Monsieur, Chers Amis.

Le week-end de commémorations du Centenaire de la Grande Guerre a montré la nécessité d'avoir un axe franco-allemand fort et uni. Au-delà de la présence de la Chancelière Merkel à l'Arc de Triomphe, de nombreux Maires des villes jumelles allemandes étaient d'ailleurs présents à cet événement historique en France.

Avant cela, des jumelages franco-allemands et les associations franco-allemandes se sont retrouvés à Colmar pour notre 63⁻⁻⁻⁻ congrès annuel du 18 au 21 octobre 2018. Organisé par la Fédération des Associations Franco-Allemandes (FAFA) pour l'Europe et la Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften (VDFG) für Europa e.V. en coopération avec le Cercle Franco-Allemand Colmar Centre Alsace, cette rencontre avait pour thème « Les Jeunes et l'Europe de demain – la coopération franco-allemande dans le Rhin Supérieur – des exemples de pratiques transfrontalières réussies ». Durant 4 jours, près de 300 personnes ont réfléchi collectivement dans 6 ateliers pour proposer une série d'actions à mettre en œuvre demain. Les actes du congrès sont en cours de rédaction, nous vous les transmettrons en début d'année prochaine.

A l'issu de ces travaux, les congressistes français et allemands ont voté une série de propositions concrètes que nous sommes heureux de vous transmettre. Cette résolution est envoyée à l'ensemble des acteurs du franco-allemand (Présidence de la République, Ministères, Députés, Collectivités territoriales ...) mais également aux futurs candidats au Parlement européen.

En effet, en tant que représentants de la société civile franco-allemande, fort de 350 associations d'origine divers (comités, écoles, collectivités territoriales), représentant plus de 40.000 personnes engagées dans le Franco-Allemand pour l'Europe, il nous semble indispensable non seulement de contribuer fortement aux décisions futures de la société politique, et plus particulièrement vis-à-vis des jeunes, mais également de participer activement aux débats publics.

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour échanger et vous présenter nos propositions directement ou lors d'événements publics.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers amis, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe

Sabare Harkin- Waster

Association Loi de 1901 – N° SIRET 50852293500024 Siège social : 2, rue Henri IV – 78100 Saint-Germain-en-Laye www.fafapourleurope.fr – www.vdfg.de

Téléchargez le courrier d'envoi en français

La résolution de Colmar



Résolution

Colmar, 18 - 21 octobre 2018

La Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe et la Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa e.V, réunies en congrès à Colmar, du 18 au 21 octobre 2018,

Constatent que

- dans de nombreux pays de l'Union Européenne, les mouvements populistes menacent les valeurs fondamentales de l'Union Européenne, garantes de la paix.
- Cette dérive est en grande partie due au déficit d'information sur les réalisations, le fonctionnement de l'Union, ainsi qu'au défaut d'initiatives dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'interculturalité.

Rappelent qu'elles se sont engagées, conformément à leur résolution du 62° congrès, à favoriser, animer et conduire des consultations citoyennes sur l'Europe dans leurs territoires respectifs.

Demandent aux chefs d'état et de gouvernements de France et d'Allemagne, ainsi qu'à ceux des autres Etats de l'UE et à leurs instances concernées :

Emploi, formation et globalisation :

- d'instaurer l'obligation pour toutes les structures pédagogiques de coopérer étroitement, avec un établissement comparable dans le pays partenaire à l'exemple d'écoles de formation professionnelle franco-allemandes dans le Rhin Supérieur, mais également avec un établissement similaire dans un autre pays de l'Union, afin de permettre à TOUS LES JEUNES de suivre, avant ou pendant leur formation, un stage dans le pays partenaire ou un autre pays, pour améliorer leurs connaissances linguistiques et interculturelles par l'expérience de la vie dans d'autres pays, pour améliorer leur employabilité et augmenter leurs chances professionnelles;
- de renforcer et harmoniser les outils franco-allemands et européens: l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'Université Franco-Allemande, ProTandem... ERASMUS +, Eramus Pro, l'Europe pour les Citoyens, ... outre la question des moyens, il s'agit d'aplanir les obstacles réglementaires à la coopération.
- de favoriser une meilleure communication sur les institutions européennes.

Environnement:

 de procéder aux évolutions juridiques multinationales car, ni la nature, ni les questions environnementales ne connaissant de frontières. Les solutions durables aux questions environnementales, telles celles trouvées pour la reconversion de Fessenheim ou l'écoquartier de Fribourg, passent par la qualité des relations transfrontalières, dans lesquelles une participation active des nouvelles générations est indispensable.

Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe

Association Loi de 1901 – N° SIRET 50852293500024 Siège social : 2, rue Henri IV – 78100 Saint-Germain-en-Laye www.fafapourleurope.fr – www.vdfg.de



Culture:

de prendre en compte que les différences culturelles, constituant parfois un obstacle, se sont révélées finalement un atout précieux de dialogue et d'échange concrétisé par de nombreux projets: patrimoine, muséographie, promotion des œuvres cinématographiques et des arts culinaires, dans un esprit d'ouverture international. Il apparaît ainsi essentiel de prioriser ces projets binationaux et de les mettre en valeur pour la promotion de l'idée européenne.

Jumelages:

- d'accompagner un renouveau profond et un élargissement européen des jumelages francoallemands. Sans renier leurs racines, ils doivent accueillir de nouvelles générations avec leurs activités, leurs aspirations et leurs modes de communication.
- d'accorder plus d'attention, de soutien organisationnel et de financement pour les jumelages afin de préserver le plus grand réseau franco-allemand. Ce soutien doit être équitablement réparti entre les différents groupes d'âges pour que l'opportunité francoallemande soit accessible à tous.
- de reconnaître le statut d'association européenne ainsi que de simplifier les modalités d'attribution des subventions européennes.
- $\mbox{de renforcer les capacités d'action des structures bi- et plurinationales } \mbox{dont l'objet est de} \\$ créer des synergies dans les deux territoires et au niveau européen, en particulier celles qui regroupent les jeunes, comme la CFAJ/DFJA).

En valorisant les initiatives dont nos mouvements sont porteurs, en délivrant un message plus clair, plus visible et plus compréhensible, ils contribueraient à donner un visage positif de l'Europe.

Les présidentes

Barbara Martin-Kubis Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe

Dr. Margarete Mehdorn Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa e.v.

Téléchargez la résolution en français

Téléchargez la résolution en allemand

Pour l'équipe de la FAFA pour l'Erurope se tient à votre disposition pour toute information complémentaire

Votre équipe de la FAFA pour l'Europe

FAFA Pour l'Europe Maison de l'Europe des Yvelines 2 Rue Henri IV. 78100 Saint-Germain











Email: president@fafapourleurope.fr

Téléphone: +33 6 43 37 05 79



© 2018 FAFA pour l'Europe